

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 12 septembre 2016

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – DOMERGUE Vincent – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – COQUILLEAU David – DUMOUTIER Stéphane – EYRAUD Patricia – GARAND Sophie – BERRET Patrick – PRAT Dimitri

Absents excusés : MURILON Luc – RICHARD Jean-Marie – TESTE Julie – GREGNAC Régine

GREGNAC Régine donne procuration à DUMOUTIER Stéphane

➤ Schéma Intercommunal du Département :

Pour : 07 Contre : 03 Abstention : 02

Le Conseil Municipal approuve le nouveau périmètre d'une communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes « Vinobre » et « Pays d'Aubenas-Vals », soumis pour avis « consultatif » à la commune, par la Préfecture de l'Ardèche.

➤ Attribution marché public maintenance chaufferie et réseau de chaleur bois :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal approuve la seule proposition reçue, suite à l'appel d'offres, concernant la consultation ayant pour objet le contrat de maintenance, des installations techniques de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de MERCUER. Après négociation, le montant forfaitaire s'élève à 3 100 € HT/an soit 3 720 € TTC/an.

➤ Attribution marché public audit énergétique :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de AD3E pour un montant forfaitaire de 4 410 € HT soit 5 292 € TTC, après analyse et négociation des offres, concernant la consultation des bureaux d'études, ayant pour objet la réalisation d'une étude thermique sur les bâtiments communaux de la commune, afin de définir les travaux à mener pour améliorer la performance énergétique.

➤ Régies : Modification délibération de création :

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Il convient de modifier les actes constitutifs des régies de la commune (régie de recettes tickets cantine garderie, régie de recettes location salle « MERCURE » et droit de place ainsi que la régie d'avances) afin d'inclure un article concernant l'ouverture de comptes de dépôt de fonds.

Il est également ajouté à la régie tickets cantine garderie la possibilité d'encaissement de dons divers.

➤ Tarifs assainissement :

Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 02

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la redevance assainissement de 3 % par m3 à compter du 01 octobre 2016 au 30 septembre 2017 ainsi que l'abonnement par maison ou logement raccordés de 5 €.

Le forfait de 30 m3 reste inchangé.

- Abonnement par maison ou logement raccordés : 60,00 €
- Redevance par m3 consommé : de 2,19 € à 2,26 €

- forfait de 30 m3 appliqué par personne composant le foyer qui utilise un forage et dont les eaux usées sont rejetées dans le réseau d'assainissement.

➤ **Avenant convention mise à disposition personnel :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide d'établir un avenant à la convention de mise à disposition d'un agent non titulaire par le Centre de Gestion pour palier à l'absence de l'agent titulaire en congé parental au secrétariat de mairie, à compter du 31 octobre 2016 et jusqu'au 23 novembre 2016.

➤ **Subvention Amicale Laïque : Voyage scolaire :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal approuve le voyage scolaire de 5 jours, organisé par une enseignante de la classe de CM1/CM2 de l'école de MERCUER et décide d'allouer une subvention de 15€/enfant/nuitée à l'Amicale Laïque. Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sera déposée pour ce projet.

➤ **Mise à jour règlement intérieur des services municipaux périscolaires :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour du règlement intérieur des services municipaux périscolaires et autorise le Maire à signer ledit règlement.

➤ **Validation convention prestations de services pour atelier percussions :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal valide la convention de prestations de services, de l'activité percussions pour l'année scolaire 2016/2017 pour un tarif horaire de 30 € soit un montant total de 2 880 €. Il autorise le Maire à signer celle-ci.

➤ **Convention mise à disposition salles associative et polyvalente pour atelier théâtre et cours de dessins :**

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal décide d'établir de nouvelles conventions de mise à disposition des salles polyvalente et associative et d'inclure la possibilité d'une activité ponctuelle sous forme de stages en fonction des disponibilités concernant Julie RAMEL et de la maintenir pour l'Entière Compagnie.

➤ **Questions diverses :**